



réparations installation électrique, qui paie?

Par **chaetyann**, le **26/10/2011** à **12:57**

Bonjour,

nous louons un logement depuis 2 ans, et une des prises de la cuisine a sauté lorsque nous avons branché un radiateur d'appoint (2000w) dessus.

Notre propriétaire nous a tout de suite envoyé son électricien, et nous réclame aujourd'hui de régler la note.

Apparemment la prise n'était pas faite pour supporter ce genre d'appareil, les fils sont du 1.5 mm² avec un fusible 16A, et il dit que nous sommes donc responsables!

Mais notre question est de savoir : 1. si ce type d'installation est conforme, et comment pouvons-nous savoir qu'un petit chauffage ferait fondre les fils (c'est un appareil récent, je le précise)?

et de plus, si c'était à nous de régler, ne pouvons nous pas choisir notre électricien? (nous avons un ami dont c'est le métier, et qui nous aurait facturé bien moins cher!)

Je vous remercie pour vos conseils éclairés,
Cordialement

Par **Domil**, le **26/10/2011** à **13:05**

On va voir le tableau électrique avant et les fusibles et on regarde les caractéristiques techniques de l'appareil. Et si on ne sait pas, on demande à un pro.

[citation]et de plus, si c'était à nous de régler, ne pouvons nous pas choisir notre électricien?[/citation] si c'est vous qui lui avez demandé d'intervenir et d'envoyer un électricien alors que c'est du ressort des réparations locatives, vous devez payer (ou alors il va payer et a le droit de vous l'inclure dans les charges locatives en sus)

Par **chaetyann**, le **26/10/2011** à **13:10**

Bonjour domil,
merci pour votre réponse.

Pour précision, il n'y a aucun fusible sur notre tableau, c'est pourquoi nous avons appelé notre proprio, pour lui demander s'il savait où regarder car la prise ne fonctionnait plus. C'est lui qui est passé le lendemain, et comme il n'a pas trouvé, il a appelé son électricien, qui est venu et a réparé.

De plus, quand j'achète un petit radiateur soufflant pour donner le bain à mon bébé, j'estime qu'une installation électrique aux normes ne doit pas poser de problèmes. Si je dois faire venir un électricien à chaque fois que j'achète un petit appareil électrique, je ne m'en sors pas!!

Savez-vous où trouver les normes pour une installation électrique? est-ce que ces fils 1.5 mm² avec un fusible 16A dans une cuisine et une salle de bain c'est aux normes?

Cordialement

Par **janus2fr**, le **26/10/2011** à **14:37**

Bonjour,

Une installation électrique n'a pas à être aux normes du jour, mais uniquement à celles de la date de la construction ou de la dernière rénovation complète. En revanche, l'installation ne doit présenter aucun danger.

Vous ne pouvez donc pas argumenter sur les normes actuelles si, par exemple, l'installation a 20 ans.